

**TERMES DE REFERENCE :
CONSULTANT NATIONAL POUR LA CO-CREATION DU PROJET PROPEL ADAPT
EN COTE D'IVOIRE**

Février, 2024

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire se relève progressivement de la crise sociopolitique qu'elle a connue et qui a mis à mal le système de santé, particulièrement dans la partie septentrionale. L'accessibilité aux services sociaux de base demeure encore limitée dans les régions du nord. Cette zone est soumise aux aléas climatiques et au risque de dégradation de la situation sécuritaire en relation avec les velléités d'extension du djihadisme vers les pays côtiers de l'Afrique de l'ouest. Les opérations des groupes armés non étatiques (GANE) au niveau du Burkina-Faso notamment dans la zone des Cascades et des Hauts Bassins et au Mali dans les régions de Sikasso et de Mopti, se traduisent par un afflux continu de réfugiés dans les régions ivoiriennes frontalières. Les régions du Bounkani et du Tchologo sont les principales zones d'accueil des demandeurs d'asile. A ce jour, ce sont près de 46 000 arrivées estimées qui ont été répertoriées. Si au début, ces personnes étaient accueillies dans les familles hôtes, désormais, elles sont convoyées dans les deux sites de Timalah et Nioronigué aménagés par l'Etat ivoirien respectivement dans les régions du Tchologo (Ouangolodougou) et du Bounkani (Bouna)¹. Du reste ¾ de ces réfugiés sont toujours en communauté et cette proportion n'ira que croissante vu que les sites affichent complets.

Ce contexte de sécurité volatile influence négativement les moyens de production et de subsistance des populations et limite leur accès aux services de santé de base de qualité vu que la couverture sanitaire et l'accès aux soins de santé n'étaient déjà pas optimaux bien avant la survenue de la crise. Cette situation a un impact négatif sur l'état de santé et nutritionnel des populations les plus vulnérables que sont les femmes et les enfants. Singulièrement, les droits à la Santé sexuelle et reproductive sont extrêmement difficiles à remplir dans ces conditions. Ainsi, un enfant né dans le nord de la Côte d'Ivoire a deux fois plus de risque de décéder avant son 5^{ème} anniversaire qu'un enfant né dans une autre région du pays². De plus, la proportion de petits poids de naissance qui est un important indicateur de l'état de santé et de la situation nutritionnelle de la mère avant et pendant la grossesse, et un prédicteur de la survie de l'enfant et de son développement ultérieur est parmi les plus élevées du pays, atteignant un enfant sur cinq dans le Nord-Est.

De même, la prévalence de la malnutrition chronique, miroir des inégalités socio-économiques, est également plus élevée dans cette zone du pays où le retard de croissance atteint un seuil critique et touche près de 40% des enfants de moins de cinq ans. La mortalité infanto juvénile se situe à 96‰ et la mortalité maternelle atteint 614 pour cent mille naissances vivantes soit plus du double escompté pour remplir le critère de l'ODD3.1 (PND 2021-2025). Dans le nord, plus de 32% des accouchements ont lieu à domicile (MICS 2016). En ce qui concerne la planification familiale (PF), seules 33% et 41% des demandes de méthodes modernes sont satisfaites dans les régions du Bounkani et du Tchologo respectivement (HDS-CI 2021).

¹ UNHCR, situation des demandeurs d'asile au nord, Côte d'Ivoire, janvier 2024

² Enquête de Démographie et Santé en Côte d'Ivoire (EDS-CI), 2012

PROPEL Adapt renforce les systèmes de santé et les aide à mieux résister aux chocs susceptibles d'entraver l'accès aux services de santé. Il s'agit d'une subvention pluriannuelle financée par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). PROPEL Adapt vise à améliorer l'accès aux services de santé, aux fournitures et à l'information, en particulier en ce qui concerne la planification familiale volontaire et la santé génésique, ainsi que l'intégration de la planification familiale et de la santé génésique avec le VIH/sida et la santé maternelle et infantile. La mission de l'USAID en Côte d'Ivoire soutient la mise en œuvre de PROPEL Adapt dans le pays.

Le processus de développement du projet se veut éminemment inclusif et participatif. PROPEL Adapt recherche un consultant pour **mener le processus de co-crédation du plan de travail du projet**. Le consultant conduira le développement de bout en bout du projet complet par le biais d'un processus en plusieurs étapes qui consiste à :

1. la collecte et la synthèse des données secondaires,
2. la conduite d'évaluation dans les régions cibles du projet pour collecter les données primaires,
3. la compilation toute l'information disponible dans un rapport et la facilitation des ateliers régionaux de validation et de priorisation des problèmes auxquels est confronté le système de santé dans les domaines d'intérêt,
4. l'organisation de l'atelier national de conception et d'élaboration du projet
5. la finalisation de la rédaction du document de projet suite à l'atelier de validation nationale tenue sous sa facilitation.

Cette intervention offrira de façon spécifique, au Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHP-CMU), à l'ensemble des partenaires d'appui au système de santé et les communautés parties prenantes, un cadre d'intervention réfléchi, consensuel et participatif avec une stratégie, un plan d'opération et des moyens clairement définis pour renforcer le système de santé afin de lui permettre de répondre au mieux aux besoins de santé sexuelle et reproductive et de santé mentale des populations des deux régions.

II. OBJECTIF ET MISSIONS

Objectif général :

La mission principale du/de la consultant.e sera de mettre en œuvre le processus de co-crédation du projet de santé sexuelle et reproductive et PF avec les partenaires nationaux et les populations concernées des régions du Bounkani et du Tchologo dans le but de permettre à ces derniers d'être dans leur droit dans le domaine. Il assurera la coordination, sous le lead des membres du consortium et la contribution de toutes les parties prenantes, les opérations d'élaboration qui aboutiront à la production d'un document de projet, développé suivant une démarche participative et inclusive de toutes les composantes sociales et institutionnelles impliquées.

Mission 1 : Établir une situation de base actualisée des besoins en matière de santé de la reproduction et planning familial sur la base d'une revue des documents existants.

Activités :

- Travailler avec les membres du consortium à la collecte des documents de référence au niveau national et au niveau du district sur les besoins en matière de santé reproductive et de PF, y compris de politiques, de stratégies, de directives ainsi que les rapports d'évaluation, données et narrations connexes, y compris les évaluations menées par les partenaires de l'équipe de PROPEL Adapt Côte d'Ivoire.

- Analyser les informations contenues dans les documents collectés afin d'établir une base de référence des besoins existants en matière de santé reproductive, qui sera présentée dans un rapport de synthèse soulignant les principaux problèmes identifiés ainsi que les approches de solutions mises en œuvre, les résultats obtenus et les lacunes à combler.
- Etablir la cartographie des acteurs qui devraient y être impliqués dans l'approche de co-construction du projet,

Mission 2 : Réaliser une évaluation qualitative rapide avec les districts sanitaires concernés afin de mieux comprendre leurs besoins actuels en matière de soins de santé et les approches d'intervention proposées pour lever les obstacles apparents.

Activités :

- Définir l'échantillon pour la collecte des données et adapter ou développer les outils pour la collecte de données primaires, avec la validation du consortium Propel Adapt,
- En collaboration avec Propel Adapt, collecter les données et les analyser
- Écrire un rapport de synthèse des données collectées (ce rapport sera l'un des chapitres du rapport final de consultance).

Mission 3 : Organiser deux ateliers de 3 jours à Ferkessédougou et Bouna pour faire le point sur les résultats des missions 1 et 2 et discuter de la priorisation de leurs besoins en matière de soins de santé

Activités :

- Appuyer Propel Adapt Côte d'Ivoire dans l'organisation d'un atelier de 3 jours à Ferkessédougou (région du Tchologo) puis à Bouna (région du Bounkani) pour examiner et prioriser les résultats des missions 1 et 2, y compris la disponibilité du matériel nécessaire.
- En collaboration avec PROPEL Adapt Côte d'Ivoire, animer ces ateliers en incluant la participation de toutes les parties prenantes (autorités, responsables régionaux du système de santé, animateurs des structures de santé, leaders communautaires, etc.)
- A l'issue des ateliers, soumettre un rapport final détaillant les recommandations et les priorités identifiées par les participants.

Mission 4 : Organiser un atelier de planification de 5 jours entre le consortium PROPEL Adapt, les représentants des parties prenantes concernées et l'USAID afin d'élaborer un plan de travail pour le projet.

Activités :

- Travailler avec PROPEL Adapt Côte d'Ivoire pour organiser à Yamoussoukro un atelier de développement de projet en collaboration avec le MSHP-CMU et l'USAID.
- Animer l'atelier de développement du projet.
- Sur la base des résultats de l'atelier, rédiger une proposition de plan de travail des activités futures du projet pour examen et commentaires par le consortium, l'USAID et les partenaires clés.
- Mettre à jour le plan de travail proposé en fonction des retours reçus.

Mission 5 : Organiser un atelier national de validation du plan de travail avec les mêmes participants de l'atelier de l'activité précédant

Activités :

- Travailler avec PROPEL Adapt Côte d'Ivoire en collaboration avec le MSHP-CMU et l'USAID, à l'organisation d'un atelier de validation qui examinera et validera le document de plan de travail des activités futures du projet proposé de la mission 4.
- Faciliter l'atelier sous la direction du MSHP-CMU et avec le soutien du consortium et de l'USAID.
- Produire un rapport sur les résultats et les recommandations basé sur le feedback reçu des participants à l'atelier de validation.
- Mettre à jour le projet de plan de travail pour le soumettre à PROPEL Adapt Côte d'Ivoire.

III. PRODUITS ATTENDUS DE CETTE CONSULTANCE

Les résultats escomptés au terme de l'appui sont les suivants :

- La cartographies des acteurs impliqués dans l'approche de co-construction du projet
- Le rapport d'analyse des données secondaires
Le rapport d'analyse des données primaires
- Le rapport des ateliers restitution, d'analyse et de priorisation des besoins en matière de SSR/PF des deux régions du Tchologo et du Bounkani
Le rapport de l'atelier de planification et d'élaboration du plan d'action de Yamoussoukro
- La version initiale du projet (plan d'action; cadre logique, contexte et justification, objectifs, stratégies, résultats attendus, activités, indicateurs, plan de suivi et d'évaluation, budget programmatique).
- Le rapport de l'atelier de validation du plan d'action
- La version finalisée du plan d'action.

IV. DATE ET DUREE DE LA MISSION

La durée totale de l'appui de la consultance est estimée à 4 mois (15 mars 2024 au 15 juillet 2024). Idéalement, elle devrait être continue mais il est anticipé qu'elle pourrait être fractionnée en une intervention séquentielle avec des intervalles de pause dépendamment des impondérables qui pourraient subvenir au cours de la période de mise en œuvre.

V. CONDITIONS APPLICABLES A LA CONSULTANCE

La personne dédiée pour réaliser l'appui au consortium du Propel Adapt en Côte d'Ivoire est un consultant national nommée « Consultant Propel Adapt ».

Il/elle sera basé.e à Abidjan avec des déplacements dans les régions et districts sanitaires cibles pour les besoins de réalisation de sa mission ainsi qu'à Yamoussoukro pour l'atelier de planification.

ACF mettra à disposition du consultant les moyens de communication nécessaires à l'exécution de la mission, ainsi qu'un espace de bureau dans les bureaux d'ACF avec accès au Wifi et à une imprimante. Le consultant pourra utiliser le véhicule de l'organisation hôte pendant les heures de travail et les fournitures de bureau pour les sessions de travail.

ACF-CI retiendra à la source et se chargera de reverser à la Direction Générale des Impôts de Côte d'Ivoire, l'impôt sur Bénéfice Non Commercial (IBNC) au taux de 7,5 % du montant brut de la prestation.

Le consultant est responsable de sa propre assurance personnelle.

VI. PROFIL DU CONSULTANT

La mission d'appui sera effectuée par un consultant national avec le profil suivant :

- Connaissances approfondies en santé publique, renforcement des services de santé, santé sexuelle et reproductive, santé maternelle et infantile, santé des adolescents, soutien psychosocial et protection, santé communautaire, gestion partenariale.
- Diplôme pertinent ou expérience équivalente liée à l'évaluation à entreprendre ;
- Expérience considérable dans la coordination, la conception, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes/projets notamment en santé ;
- Compétences de communication et expérience dans la facilitation d'ateliers ;
- Compétences à écrire des rapports clairs et succincts (il peut être demandé de fournir des exemples de travaux précédents);
- Maîtrise de la langue française verbale et écrite ;

- Compréhension des exigences des donateurs et notamment les priorités de l'USAID dans le domaine de la Santé en Côte d'Ivoire ;
- Capacité à gérer le temps et les ressources imparties et à travailler dans des délais courts ;
- Indépendance par rapport aux parties impliquées.

VII. SOUMISSION DE L'OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Le consultant soumettra une offre technique et financière comprenant :

- a. Une lettre de motivation expliquant en quoi il/elle a de la valeur ajoutée à la consultance, le nombre de jours de travail de planification, un aperçu complet de la méthodologie sélectionnée avec un plan de travail provisoire, la liste des documents nécessaires et utiles à ACF pour démarrer la consultance.
- b. Un Curriculum Vitae (CV) mis à jour avec 3 références (qu'ACF peut contacter).
- c. Un budget détaillé par chapitre principal (Rémunération mensuelle, autres ressources utiles à la consultance). Les coûts doivent inclure toutes les taxes et l'Impôt sur Bénéfice Non Commercial de 7,5% du montant brut de la prestation.

Les documents doivent être envoyés par e-mail uniquement à respappro@ci-actioncontrelafaim.org avec cc à dpadjoint@ci-actioncontrelafaim.org et chargesuivieval@ci-actioncontrelafaim.org avec le sujet "Recrutement d'un consultant pour le Projet the PROPEL Adapt project Côte d'Ivoire" au plus tard à minuit (GMT) le 08/03/2024. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Veuillez ne pas téléphoner.

VIII. MODALITES DE PAIEMENT

Les honoraires du consultant seront payés en fonction des résultats comme suit :

- **30% du coût total, une semaine après la signature du contrat et à la réception de la facture, pour obtenir les résultats suivants :**
 - La cartographie des acteurs impliqués dans la démarche de co-construction du projet
 - Le rapport de collecte et d'analyse des données secondaires et,
 - Le rapport d'analyse des données primaires
- **30% du coût total à l'issue de l'atelier de planification de Yamoussoukro, après soumission :**
 - Du rapport des ateliers de restitution, d'analyse et de priorisation des besoins en SSR/PF dans les deux régions du Tchologo et du Bounkani
 - Du rapport de l'atelier de planification et d'élaboration du plan d'action de Yamoussoukro
 - Le draft de plan de travail des activités futures du projet incorporant les retours fournis par les membres du consortium, l'USAID et les partenaires clés.
- **Le solde de 40% du coût total de la consultance après remise et acceptation :**
 - Du rapport de l'atelier de validation du plan d'action
 - De la version finalisée du plan d'action, les annexes (plan d'action, cadre logique, contexte et justification, objectifs, stratégies, résultats attendus, activités, indicateurs, plan de suivi et d'évaluation, budget programmatique) et tous les autres documents relatifs à la consultance.